

Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE 	GdC	Guide du Comité Règlement Circuit Jeune 29	Mise à jour: 7/07/26 Entrée en vigueur: 01/09/26 Validité: permanente

Préambule

Le présent document constitue le règlement du Circuit Jeunes 29 pour la saison 2026- 2027. Toute participation au CJ 29 implique l'entière adhésion à ce règlement. La Commission Jeune se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Sommaire

Article 1 : Objectifs
Article 2 : Domaine d'application
Article 3 : Autorisation
Article 4 : Logiciel de gestion du CJ
Article 5 : Juge-arbitrage
Article 6 : Inscriptions - Forfaits
Article 7 : Surclassement
Article 8 : Programme du Circuit Jeune
Article 9 : Déroulement de la compétition
Article 10 : Classement du Circuit Jeune
Article 11 : Règles du jeu
Article 12 : Volants
Article 13 : Récompenses
Article 14 : Tenues autorisées et comportement
Article 15 : Arbitrage par les joueurs
Article 16 : Rétro-planning
Article 17 : Répartition Comité 29 - clubs organisateurs
Article 18 : Modification du règlement
Annexe 1: Barème des points – Montée/Descente

Article 1 : Objectifs

Le Circuit Jeune 29 a pour objectif de permettre à tous les jeunes joueurs du Finistère d'avoir accès à plusieurs compétitions encadrées et structurées durant la saison.

Article 2 : Domaine d'application

L'ensemble des étapes du Circuit Jeune du Finistère se déroule en conformité avec les règlements de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) et du présent règlement départemental.

Article 3 : Autorisation

Le Comité du Finistère est l'organisateur du Circuit Jeune. Il attribue l'organisation des étapes aux clubs du Finistère selon un calendrier établi en fin de saison précédente.

Chaque club organisateur s'engage à fournir les informations pour la confection d'une plaquette d'invitation et d'un règlement particulier de la compétition. Le règlement particulier type est celui proposé par la ligue de Bretagne.

Article 4 : Logiciel de gestion du CJ

Les compétitions seront gérées sur le logiciel Badnet. Les classements seront aussi disponibles sur Badnet.

Article 5 : Juge-arbitrage

Pour les tableaux "ELITES", le Juge-Arbitre officiel de la compétition est défini par le club organisateur. Le club a la charge de trouver le juge-arbitre et de payer ses indemnités, frais de déplacement et frais de restauration. Le Comité 29 accompagnera les clubs qui le souhaitent dans la recherche de juge-arbitre s'ils n'en disposent pas dans leur club.

Pour les tableaux "ESPOIRS", un Juge-Arbitre n'est pas obligatoire, en cas d'absence de ce dernier pour une étape, le tournoi sera pris en compte dans le classement du Circuit Jeune, mais il passera en promobad, ce qui impactera le classement CPPH des joueurs.

Article 6 : Inscriptions

6.1 Conditions

Tout participant à une étape du CJ doit être titulaire d'une licence FFBAD pour la saison en cours, à la date du tirage au sort. La commission jeune peut autoriser la participation de joueurs d'autres départements en fonction des places disponibles.

6.2 Réception des inscriptions

La date limite d'inscription sur Badnet est fixée au mercredi à 12 h précédant la compétition. Le règlement des inscriptions se fera sur Badnet et sera obligatoire pour valider l'inscription. Tout forfait d'un(e) participant(e) après la diffusion des convocations, devra être dûment justifié, sans justificatif, les droits d'engagement seront exigés.

6.3 Tarifs

Le montant des inscriptions est fixé à 6,00€ pour un tableau. La somme de 3€ par joueur sera reversée au club organisateur s'il y a un Juge-Arbitre sur l'étape. Dans le cas contraire, la somme sera de 2€ par joueur pour le club organisateur.

Le versement des frais d'inscriptions sera fait via le portefeuille Badnet. Le Comité 29 prend en charge les frais de service.

6.4 : Forfaits et suspensions

Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du CJ doit en faire part à l'organisateur dans les meilleurs délais. La procédure de gestion des forfaits est précisée dans le Guide du Badminton, Chapitre 7-5.

Les justificatifs pour forfaits involontaires sont à envoyer sous 5 jours à la Ligue, aux coordonnées suivantes :

Ligue de Bretagne de Badminton, 19 Rue Le Brix, 35200 Rennes

ligue@bretagnebadminton.com

Article 7 : Surclassement

Le surclassement est autorisé. Les joueurs marquent des points dans la catégorie d'âge dans laquelle ils jouent. Les points marqués dans deux catégories différentes ne s'additionnent pas.

Article 8 : Programme du Circuit Jeune et lieux

Le Circuit Jeune comprend 7 étapes qualificatives et une étape finale :

- 7 étapes en simple (cf. annexe 1 pour les étapes en simple)
- 1 finale regroupant les 8 à 12 meilleurs joueurs de chaque catégorie ELITE et ESPOIR en simple

Le Comité 29 établit un calendrier par rapport au calendrier de la Ligue de Bretagne.

Les 8 étapes seront fixées sur des week-ends (et non sur un jour) afin de laisser le choix aux clubs de l'organiser soit le samedi soit le dimanche, ou le samedi et le dimanche.

Un club aura le choix de recevoir :

- la totalité de l'étape ELITE et ESPOIR sur une journée s'il a au moins 14 terrains
- la totalité de l'étape ELITE et ESPOIR sur deux jours s'il a au moins 7 terrains
- une partie de l'étape, soit ELITE (au moins 7 terrains) soit ESPOIR sur un des deux jours.

La confection des tableaux de chaque étape sera effectuée et validée par le Comité 29.

Les catégories du Circuit Jeune sont : Poussin – Benjamin – Minime – Cadet - Junior. Les joueurs Minibad pourront s'inscrire en poussin.

Calendrier prévisionnel :

- | | |
|---|---------|
| • 26/27 Septembre | Étape 1 |
| • 31 Octobre / 1 ^{er} novembre | Étape 2 |
| • 5/6 Décembre | Étape 3 |
| • 9/10 Janvier | Étape 4 |
| • 13/14 Février | Étape 5 |
| • 13/14 Mars | Étape 6 |
| • 10/11 Avril | Étape 7 |
| • 22/23 Mai | Finales |

La commission Vie Sportive Jeune est chargée de faire appliquer ce règlement, et se réserve le droit de prendre des décisions concernant des points qui ne sont pas précisés. Les adaptations majeures seront effectuées entre deux saisons pour conserver un maximum d'équité pour les joueurs.

Article 9 : Déroulement de la compétition

9.1 : Convocations

Des convocations seront envoyées au plus tard le jeudi soir aux responsables des clubs.

Plus aucune modification des tableaux ne pourra être faite après 12h le vendredi.

9.2 Organisation des tableaux

Les fichiers badnet et les différents tableaux dans chaque catégorie seront créés par le Comité 29.

- Dans les catégories avec 1, 2 joueurs, (Les joueurs seront prévenus que le tableau est annulé)
- Dans les catégories de 3 à 8 joueurs, il y aura un seul tableau, Elite
- Dans les catégories de 9 à 17 joueurs, il y aura au minimum deux tableaux, Elite et Espoir
- Dans les catégories de 18 à 35 joueurs, il y aura un tableau Elite, et autant de tableau Espoir qu'il sera nécessaire pour que chaque tableau ne dépasse pas un maximum de 12 joueurs. Chaque tableau sera appelé Espoir suivi d'un numéro 1, 2, 3, 4, etc en comptant à partir du tableau Elite.

Le Comité 29 privilégiera, dans la mesure du possible, les poules uniques afin de favoriser un plus grand nombre de matchs par joueur et de faciliter l'organisation des rencontres ainsi que l'élaboration de l'échéancier.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée.

9.3 Horaires

Le début des étapes est fixé à **9 h 30**. Toutefois, si l'échéancier le nécessite, les premiers matchs pourront être lancés dès **9 h**.

Le dernier match sera lancé au plus tard à **18 h**.

Dans la mesure du possible, le Comité 29 organisera les tableaux sur une **demi-journée** afin de faciliter l'organisation des familles, tout en garantissant aux joueurs un nombre maximal de matchs.

Article 10 : Classement du Circuit Jeune

Après chaque étape, un classement sera visible pour chaque catégorie d'âge. Ce classement sera utilisé pour:

- Confectionner les tableaux de l'étape suivante
- Qualifier les joueurs pour l'étape finale

Le barème d'attribution des points au classement est défini pour chaque type de tournoi dans l'annexe 1.

Article 11 : Règles du jeu

Les matchs se disputent en 2 sets gagnants de 15 points.

Le coaching est autorisé selon les règles du RGC, entre les points pour les minimes, cadets et juniors, et à chaque pause pour toutes les catégories. Le coaching entre les points est interdit pour les catégories poussin et benjamin.

Article 12 : Volants

Le Comité 29 finance un volant par match lorsque le club organisateur commande ses propres volants de la gamme Carbon Sonic Pro / Max.

Le club organisateur bénéficie également de 2€ de dotation par tube avec le partenaire Lardesports pour la commande des volants. La prise en charge sera de 1,50€ par volant utilisé sous présentation d'une facture et sur présentation du rapport du Juge-Arbitre.

Dans le cas contraire, le Comité 29 fournit les volants. Le club organisateur devra en faire la demande au moins deux semaines avant la compétition.

Article 13 : Récompenses

Lors des 7 premières étapes, les récompenses (médailles) peuvent être achetées avec le Comité 29 ou achetées par le club organisateur.

Les participants à l'étape finale du Circuit Jeune seront récompensés par le Comité 29 et ses partenaires.

Article 14 : Tenues autorisées et comportement

Les acteurs du Circuit Jeune (joueurs, entraîneurs, officiels techniques) sont soumis aux codes de conduite de la FFBaD (Chapitres 7-7, 7-8 et 7-9 du Guide du Badminton). Les parents qui conseillent sportivement sont considérés comme entraîneurs.

Les tenues sont définies par le RGC, Chapitre 3-7 du Guide de Badminton. Il appartient au Juge-Arbitre seul de décider si une tenue est correcte ou non.

Article 15 : Arbitrage par les joueurs

Tous les joueurs remportant leur match (de poussin à cadet) devront officier comme scoreur sur le terrain où ils viennent de jouer. Le scoreur affiche le score annoncé par les joueurs. Il ne juge pas les lignes, n'intervient pas dans les conflits et n'annonce pas le score. Les parents pourront être mis à contribution pour accompagner les plus jeunes joueurs. Les scoreurs seront prêtés par le comité.

La présence de scoreurs permet au minimum de diminuer les erreurs de comptage et de placement, et aux organisateurs de suivre l'évolution des matchs.

Des formations tout au long des étapes permettront aux jeunes de s'initier à l'arbitrage et d'occuper une place plus importante à mesure qu'ils progressent.

A travers ce dispositif, la commission jeune souhaite développer la pratique de l'arbitrage et responsabiliser les joueurs.

Article 16 : Rétro-planning

Quoi	Quand	Qui	A qui
Demande d'autorisation	Juillet - Août	Comité 29	Poona
Envoi du règlement particulier	J - 9 semaines	Comité 29	Poona
Envoi des documents d'invitation	J - 5 semaines	Comité 29	Club(s) organisateur(s)
Diffusion des documents d'invitation	J - 4 semaines	Club organisateur + Comité	Clubs + Site + Joueurs

Date limite d'inscription	Mercredi 12h précédent la compétition	Clubs & Joueurs	Comité 29
Confection des tableaux	J - 3	Comité 29	
Diffusion des convocations	J - 3	Comité 29	Clubs + Site + Joueurs
Organisation du tournoi	Jour J	Club(s) organisateur(s)	
Envoi du rapport de JA et du fichier du tournoi	J + 2	JA + Comité 29	Poona
Mise à jour et diffusion du classement	Automatique	Comité 29	Badnet

Article 17 : Répartition Comité 29 - clubs organisateurs

Le Comité 29 est l'organisateur officiel du Circuit Jeune.

	Organisation
Le comité 29	- Déclare les tournois sur Poona - Reçoit les inscriptions et se charge de la répartition dans les niveaux - Constitue les tableaux et les échéanciers, en accord avec le Juge-Arbitre - Intègre les résultats sur Poona - Tient à jour le classement du Circuit Jeune
Le club	- Fournit au comité les informations d'invitation (fiche navette) - Propose un Juge-Arbitre - Fournit les récompenses (médailles ou coupes) - Organise le tournoi (table de marque - buvette) - Paye le Juge-Arbitre (indemnités - frais de déplacement) si Juge-Arbitre.
Présence d'un Juge-Arbitre	3 € par joueur au club organisateur
Pas de Juge- Arbitre	2 € par joueur au club organisateur

Valorisation pour les clubs :

Dans le cadre du projet de fonctionnement clubs – comité, les clubs qui accueillent une étape sont crédités de **50 points (avec Juge-Arbitre)** ou **30 points (sans Juge-arbitre)**.

Article 18 : Modification du règlement

Le classement et la prise en compte des résultats peuvent évoluer en septembre 2026. Cette évolution peut entraîner un dysfonctionnement dans l'application du règlement CJ 29 2026-2027. C'est pourquoi la commission jeune se réserve le droit de changer tout ou partie du règlement en cours de saison.

Annexe 1: Barème des points – Montée/Descente

Pour la première étape, le classement par points hebdomadaire (CPPH J-10) sera la référence pour répartir les joueurs sur les différents niveaux.

À partir de la seconde étape, la répartition se fera en priorité en fonction des résultats de l'étape précédente. Si un joueur est absent lors de la première étape et qu'il a une moyenne supérieure à la TDS1 du tableau élite, il intégrera exceptionnellement le tableau élite directement à partir de la deuxième étape.

Deux places en Elite seront réservées pour les deux finalistes des tableaux 1 de chaque catégorie en Espoir de l'étape précédente.

Le Comité 29 se chargera de la répartition ou de la validation par niveau, en prenant en compte l'intérêt des joueurs et de la compétition, et l'avis du juge-arbitre.

Le barème des points pour le classement du Circuit Jeune tient compte du résultat dans le tableau, et du niveau auquel le joueur a participé. Le comité mettra à jour le classement après chaque étape.

Barème en fonction du tableau ELITE		
Poule + élimination directe	Points	Poule Unique
Vainqueur	16	Premier
Finaliste	14	Deuxième
Demi-Finaliste	12	Troisième
Victoire en poule sans sortir de poule ou ¼ de finale	10	Quatrième
Aucune victoire en poule	8	Cinquième
Joueur forfait	0	x

Les joueurs surclassés dans la catégorie supérieure ne marqueront des points que dans cette catégorie.

Barème en fonction du tableau ESPOIR		
Poule + élimination directe	Points	Poule Unique
Vainqueur	8	Premier
Finaliste	6	Deuxième
Demi-Finaliste	4	Troisième
Victoire en poule sans sortir de poule ou ¼ de finale	2	Quatrième
Aucune victoire en poule	1	Cinquième
Joueur forfait	0	X

Annexe 2: Règlement de la finale

La finale rassemble les meilleurs joueurs des 7 étapes du Circuit Jeune des tableaux ELITE et ESPOIR tous confondus.

Pour être qualifiés pour la finale, les joueurs devront avoir participé à au moins 3 étapes de simple.

Cependant, un joueur participant à deux étapes dans sa catégorie d'âge et une étape dans la catégorie supérieure pourra participer aux finales dans sa catégorie.

Elle se déroule en simple, selon le format suivant pour la plus grande partie des catégories :

- 12 qualifiés par catégorie - 4 poules de 3
- 2 sortants par poule, demi-finale et finale
- La répartition dans les poules se fait en fonction du classement du Circuit Jeune et des règles de séparation par provenance. Les têtes de séries sont désignées au classement du Circuit Jeune.

Les volants sont fournis par le Comité 29 et ses partenaires pour tous les matchs des finales.